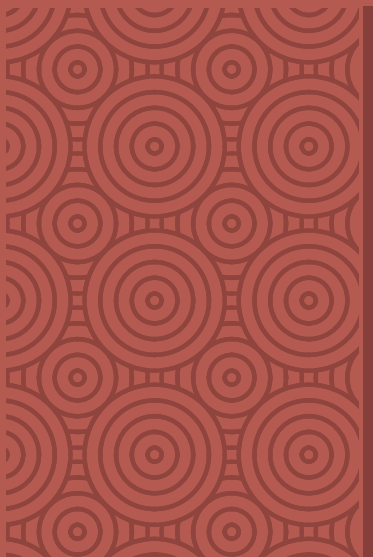


« Nous devons changer la trajectoire
des êtres humains sur cette terre. »



Peuples autochtones, justice climatique et recherche-action dans les Amériques :

Échanger des connaissances et construire des alliances pour des territoires de vie

Messages clés et enseignements tirés

Résumé

Une retraite organisée conjointement par le Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs (CCDAA), l'Université McGill et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke (CMK) avec le soutien du Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI).

28 septembre au 2 octobre 2023

Université McGill | Canada

Autrice: Viviane Weitzner, PhD

Remerciements : Cette publication rend hommage aux perspectives des responsables autochtones qui ont participé à notre retraite, ainsi qu'à leurs alliés qui travaillent à la défense des territoires et à la création de territoires de vie dynamiques. Nous tenons à saluer le temps et les connaissances que ces personnes ont offerts, les longues distances qu'elles ont parcourues, ainsi que les communautés, les familles et les organisations qu'elles ont quittées pour participer à ce partage. La défense des territoires de vie et l'action en faveur de la justice climatique font peser de lourdes menaces sur de multiples responsables en première ligne. Nous avons eu le cœur lourd en apprenant l'assassinat de Quinto Inuma, leader Kichwa de San Martin, au Pérou, quelques jours après notre retraite ainsi que l'exil forcé d'Héctor Jaime Vinasco, leader Embera Chamí du Resguardo de Origen Colonial Cañamomo Lomapieta, en Colombie, à la suite de menaces de mort peu après notre échange sur le territoire de Kanienkehaka.

Nous saluons l'accompagnement spirituel de l'ainé Otsi'tsaken:ra, qui a ouvert et clôturé notre retraite, ainsi que les responsables et les membres de la Première Nation de Kahnawà:ke, qui nous ont accueillis sur leur territoire ancestral sacré et non cédé. Nous remercions tout particulièrement Ratsénhaienhs Cody Diabo, chef du conseil, conseil mohawk de Kahnawà:ke, d'avoir coorganisé cette retraite; Bronwyn Kawenahaw Johns d'avoir partagé avec nous l'histoire de la dépossession et de la résilience du peuple Kahnienkehá:ka; et Jordan Diabo et Kimberly Cross de Kahnawà:ke Tourism d'avoir organisé une visite fantastique. L'équipe de la Maison Thomson de l'Université McGill a fourni un lieu mémorable pour notre retraite, grâce à l'attention portée aux détails par la directrice Bliss Ward; le dîner de bienvenue au Cercle universitaire a été organisé de manière exquise par Adrian Chu; et Tkahentehtha Beauvais de Berry-Licious Catering nous a régales avec de délicieux plats traditionnels de Kahnawà:ke. Chapeau à Raymond Robitaille et à l'équipe de traduction simultanée pour leur excellent travail, ainsi qu'à Steven Schnoor du CCDAA pour avoir assuré le bon fonctionnement de l'audio et de la vidéo tout au long des événements. Tiva Kawakami, Anna Henry et Ana Araujo Raurau ont collaboré à la production de courtes vidéos magnifiquement rendues de personnes participant à l'événement, avec les conseils de Julian Flavin, coordinateur du laboratoire de médias critiques du L4E.

Les aspects financiers ont été gérés de manière experte par les chefs de projet du CCDAA, Aaron Vantsintjan et Lucia Justo, et nous sommes reconnaissants du soutien supplémentaire apporté par Deissy Perrilla Daza, coordinatrice du projet L4E. Dina Spigelski, directrice adjointe de L4E, a offert son soutien et a prodigué des conseils inestimables tout au long du projet, et Colin Scott, directeur du CCDAA et de L4E nous a apporté un soutien indéfectible. Cet événement n'aurait pu se tenir sans la confiance accordée au CCDAA par l'équipe Gouvernance démocratique et inclusive du Centre de recherches pour le développement international. Nous remercions tout particulièrement le chef d'équipe Adrian di Giovanni, ainsi que Markus Gottsbacher et Ana de Oliveira.

Ces travaux ont été réalisés grâce à une subvention du Centre de recherches pour le développement international, établi à Ottawa, au Canada. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ou de son Conseil des gouverneurs. Ils ont également reçu le soutien du Fonds de recherche du Québec – Société et culture, et de l'initiative de Leadership pour l'Écozoïque.

Conception : Giovanni Aristizabal Hincapié

(c) Conseil mohawk de Kahnawà:ke (CMK) et Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs (CCDAA), 2024.



Pour plus d'informations sur cette retraite (agenda, liste des participants, résumés des sessions de travail, présentations, vidéo de la table ronde avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et courts métrages avec des participants sélectionnés), veuillez consulter le site :

<https://cicada.world/fr/justice-climatique/>



Renseignements généraux – Stimuler le changement transformateur

Alors que notre planète brûle, que les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient, il est de plus en plus admis que les solutions à la catastrophe climatique peuvent être trouvées dans le maintien des connaissances et des modes de vie des peuples ancestraux dont les territoires de vie abritent 80 % de la biodiversité mondiale. Dans le même temps, les grands titres de la presse mondiale montrent toujours plus clairement que ce sont ces mêmes personnes, gardiennes des territoires, qui subissent le plus les effets du développement extractif, souvent au péril de leur vie, sur la ligne de front de la défense des territoires. Leurs terres d'origine regorgeant de minéraux et de métaux nécessaires aux nouvelles technologies qui alimentent la « transition vers l'énergie verte » créent une tension perverse entre la volonté de conserver ces terres ancestrales et l'envie d'extraire des ressources pour produire de l'« énergie propre », entre autres.

Dans ce contexte, des concepts tels que la justice climatique, les territoires de vie et la recherche-action éthique constituent des outils potentiels pour aider à traverser des périodes complexes et incertaines, en vue de faire respecter les droits des Autochtones et les résultats autodéterminés, tout en provoquant un changement transformateur.

Mais que signifient ces concepts du point de vue des différents peuples autochtones? Comment sont-ils analysés dans une optique sexospécifique et intergénérationnelle? Et que faut-il encore envisager pour enrayer la catastrophe climatique et préserver les systèmes de vie de notre planète?

Ces questions ont été examinées par les participants et participantes à une retraite qui s'est tenue du 28 septembre au 2 octobre 2023 à l'Université McGill de Montréal et qui a rassemblé une cinquantaine de personnes représentant des peuples autochtones et leurs alliés universitaires et non gouvernementaux de l'Île de la Tortue et d'Abya Yala. Avec des perspectives provenant de terres ancestrales situées à Rapa Nui, au Chili, en Argentine, au Pérou, en Bolivie, en Équateur, en Colombie, au Panama, au Guatemala, au Mexique, aux États-Unis et au Canada (voir la carte), l'objectif de la retraite consistait à échanger des connaissances sur les stratégies politiques, juridiques et autres en faveur de la justice climatique, fondées sur des perspectives autochtones, et de recenser les enseignements tirés des approches et méthodologies de recherche participative éthique, tout en approfondissant la construction de relations et d'alliances.



Les délégués à la retraite de toute l'île de la Tortue et d'Abya Yala.

Messages clés – Implications pour la politique, la pratique et l'action

Les deux jours d'ateliers (30 septembre et 1er octobre) ont été ponctués par une visite de la Première Nation de Kahnawake, et se sont achevés par un forum public hybride (2 octobre) avec le rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Francisco Cali Tzay. Les conversations ont été conçues en collaboration, en respectant la cérémonie tout au long du processus. Bien que nous nous soyons concentrés sur les questions propres aux peuples distincts et à leurs territoires de vie, certains points communs ont émergé, offrant une analyse critique et une orientation politique. Ce qui suit est une synthèse de certains messages clés et enseignements tirés, organisés par thèmes. Ils ont des implications conceptuelles et pratiques pour l'élaboration des politiques et l'action des gouvernements autochtones, des organismes gouvernementaux nationaux et internationaux, des organisations non gouvernementales, des universités, des organisations philanthropiques, du secteur des entreprises ainsi que des bailleuses et bailleurs de fonds.

Il est important de noter que nos discussions ont bénéficié du point de vue des peuples afrodescendants dont les terres ancestrales sont profondément touchées par la catastrophe climatique et qui détiennent des droits fondamentaux et collectifs similaires à ceux des peuples autochtones. À l'exception de ceux concernant le rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et des peuples autochtones non contactés, les messages clés et les implications qui suivent doivent être lus de manière inclusive.

Implications conceptuelles

1. (In)justice climatique

L'utilisation de l'expression «justice climatique» dans le contexte des territoires et des expériences des peuples autochtones peut masquer les réalités de l'injustice en cours. S'il peut rester une aspiration et un référent, le terme doit être utilisé avec prudence, voire reconsidéré. De nouveaux cadres s'avèrent nécessaires afin d'unifier les actions de transformation visant à restaurer les systèmes de vie.

2. Territoires de vie

Le concept de territoires de vie offre des principes directeurs et un cadre pour la guérison individuelle et collective, la relationnalité, la souveraineté et le changement transformateur.

Implications pour la recherche

3. Recherche éthique

La recherche éthique doit être conçue en collaboration avec les populations autochtones, sur la base de leur consentement libre, préalable et éclairé, et déboucher sur des résultats qui bénéficient aux populations autochtones et répondent à leurs besoins et à leurs projets de vie. Elle doit également valoriser et reconnaître les connaissances scientifiques et les droits de propriété intellectuelle des populations autochtones, tout en honorant le rôle et les enseignements des cérémonies. La recherche autochtone autonome doit être encouragée et soutenue, les bailleuses et bailleurs de fonds réduisant leurs exigences bureaucratiques pour permettre le financement direct des partenaires autochtones, et les partenaires autochtones renforçant leurs capacités en matière d'accès et d'administration des fonds des bailleuses et bailleurs de fonds.



Des participants du Pérou et de l'Équateur partagent les injustices climatiques subies sur leurs territoires et le travail qu'ils accomplissent pour restaurer l'intégrité territoriale et l'équilibre spirituel.

Implications pour la conception de parcours transformateurs

4. Revitaliser et partager les modes de connaissance, d'existence et de pédagogie autochtones

La revitalisation et la valorisation des modes de connaissance, d'existence et de gouvernance autochtones – y compris les ordres juridiques et la spiritualité autochtones – et l'engagement dans une pédagogie autochtone visant à faire respecter les principes directeurs du respect, de la révérence, de la réciprocité, de la responsabilité et de la relation, constituent des outils essentiels pour s'éloigner du modèle extractiviste et capitaliste qui a conduit à notre crise climatique.

5. Intégrer les femmes, les jeunes et les personnes âgées

Les femmes, les jeunes et les personnes âgées jouent des rôles distincts dans la lutte contre la crise climatique. Leur voix et leurs connaissances doivent être prises en compte dans l'élaboration de chemins à suivre et dans la création de conditions favorables.

6. Reconnaître et valoriser la gestion ancestrale, assurer la sécurité juridique du territoire

Les systèmes actuels de marché du carbone doivent être entièrement repensés. Ils entravent plus la gestion et la conservation des terres qu'ils ne les aident. De plus, ils reposent sur de fausses prémisses qui font de la nature une marchandise et lui donnent un prix, ce qui permet aux sociétés polluantes de poursuivre leurs activités habituelles. Il faut mettre fin aux modèles de conservation descendante qui déplacent ou retirent la gestion ancestrale de leurs terres et créent une insécurité juridique supplémentaire pour les titres autochtones tout en donnant la priorité à l'écoblanchiment de la pollution que les entreprises créent ailleurs. En outre, il convient de reconsidérer l'attention étroite portée actuellement à la plantation d'arbres et à la préservation des forêts. Ces puits de carbone pourraient agir à contre-courant, s'ils devaient brûler et libérer le carbone qu'ils ont séquestré. Pour inverser ces «solutions» corporatives exclusives et imposées d'en haut, il faut envisager des solutions propres à ces lieux particuliers, où le rôle des peuples ancestraux, leurs connaissances scientifiques et leurs pratiques de gestion des forêts, des mers et de la terre sont reconnus et appréciés à leur juste valeur. Dans ces contextes, les connaissances ancestrales des Afrodescendants qui gèrent les terres doivent être reconnues et valorisées aux côtés des peuples autochtones. Il est urgent de garantir la sécurité juridique des terres ancestrales.



Membres du Bureau de la protection de l'environnement de Kahnawà:ke expliquent aux délégués leurs efforts pour restaurer leur territoire après les effets dévastateurs de la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent.

7. Respecter les droits des peuples ancestraux

Toute exploitation minière en vue de la « transition énergétique verte » doit respecter pleinement les droits des peuples autochtones énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les droits des peuples d'ascendance africaine, y compris leurs propres processus et lois en matière de consentement préalable, libre et éclairé. Tous les projets qui respectent les procédures régulières des populations autochtones et afrodescendantes et obtiennent leur consentement doivent déboucher sur des partenariats de partage des bénéfices ou être entièrement menés par les premiers responsables de la gestion des terres eux-mêmes.

8. Lutter contre les économies illicites

Les États doivent prendre des mesures concrètes pour lutter contre la présence croissante d'actrices et d'acteurs armés illicites dans les territoires ancestraux et contre les effets néfastes et violents de cette présence sur l'intégrité territoriale et culturelle, qui alimente la crise climatique. Les peuples autochtones et ancestraux doivent continuer à renforcer leur autonomie en matière de gestion et de surveillance des terres par le biais d'échanges entre les peuples afin de partager des stratégies concrètes d'autoprotection individuelle et collective dans ces contextes.

9. Protéger les peuples isolés, inverser l'(in)justice en mer

Les États doivent accorder une attention particulière à la protection des peuples autochtones isolés et de ceux qui vivent volontairement isolés, en particulier dans le contexte des économies illicites qui exacerbent la crise climatique, ainsi qu'à l'élimination des injustices climatiques liées à l'accumulation de plastiques dans les mers de notre planète.

10. Repenser les processus internationaux, financer directement les peuples ancestraux

Les processus internationaux conçus pour lutter contre la crise climatique doivent être repensés de manière à permettre la participation des peuples autochtones depuis la base, y compris les femmes, les jeunes et les personnes âgées, et à mettre en place des mécanismes de soutien spécifiques pour permettre cette participation, en particulier pour les femmes (garde d'enfants, soins aux personnes âgées, entre autres). Cette conception doit tenir compte de la manière dont les territoires autochtones, en tant que communautés d'êtres humains et non humains, peuvent participer et être entendus. Au-delà de la participation intergénérationnelle et sexospécifique des peuples autochtones à ces processus mondiaux, les ressources destinées à lutter contre la crise climatique doivent être redistribuées et parvenir directement aux peuples autochtones afin qu'ils puissent assumer leurs responsabilités uniques dans l'intérêt de l'ensemble de l'humanité et des systèmes de vie.

11. Unir l'humanité dans une responsabilité partagée

Pour lutter efficacement contre la crise climatique, l'humanité et les peuples doivent s'unir. Il s'agit d'une responsabilité partagée qui inclut – mais va bien au-delà – les peuples autochtones et leurs connaissances ancestrales.

Implications pour les peuples autochtones dans le cadre de la mise à l'échelle

12. Assurer le renforcement par le rapporteur spécial des Nations Unies

Pour intensifier l'action internationale avec le rapporteur spécial des Nations unies, les peuples autochtones doivent présenter des pétitions directement et envoyer les informations pertinentes à Francisco Cali Tzay, rapporteur spécial des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, à ses adresses électroniques officielles et personnelles : hrc-sr-indigenous@un.org (officielle); josefcaltzay@arizona.edu (personnelle).

13. Utiliser et citer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)

Pour que la DNUDPA devienne un instrument universel et contraignant, les peuples autochtones doivent la citer et l'utiliser autant que possible.

Réflexions finales

Notre retraite a été conçue en honorant les enseignements et l'importance de la cérémonie. Tout comme elle avait commencé, elle s'est terminée par une cérémonie offerte par l'aîné Otsi'tsaken:ra. Ses paroles résonnent comme un appel au réveil pour chacune et chacun de nous afin de changer le chemin des êtres humains sur cette terre :

« Notre mère est malade et notre mère souffre. Notre mère éprouve des difficultés. Et tout comme nous, lorsque nous attrapons un rhume, deux choses seulement peuvent se produire. D'une part, notre corps luttera contre le froid et nous guérirons; d'autre part, notre corps est trop faible et nous mourrons. Il en va de même pour la terre. La terre est malade et se débat. Savez-vous qui est la maladie? Ce sont les êtres humains. Alors, de deux choses l'une : soit nous commençons à comprendre notre place dans ce monde, soit elle se débarrassera de nous. Et elle a du temps devant elle... »

« Les grands gouvernements pensent détenir le pouvoir. Ils sont armés. Ils ont leurs lois, leur police, leurs véhicules. Mais nos prophéties nous disent qu'il viendra un temps où les êtres humains recevront une leçon. Peut-être nous devrions continuer à dire aux capitalistes qui pensent posséder toutes les armes, que le pouvoir n'est pas en leur possession. Lorsque la terre changera, leurs armes ne serviront plus à rien. Leur argent sera sans effet. Nous devons leur dire. Nous devons changer la trajectoire des êtres humains sur cette terre. »

– Aîné Otsi'tsaken:ra, Première Nation Kahnawà:ke, Île de la Tortue (extrait de la cérémonie de clôture)



**Peuples autochtones,
justice climatique
et recherche-action
dans les Amériques :**
Échanger des connaissances
et construire des alliances
pour des territoires de vie

Messages clés
et enseignements tirés

Une retraite organisée conjointement par le Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs (CCDAA), l'Université McGill et le Conseil mohawk de Kahnawà:ke (CMK) avec le soutien du Centre de recherches pour le développement international du Canada (CRDI).

28 septembre au 2 octobre 2023

Université McGill | Canada